

# ASSEMBLEE GENERALE 2024

## COURCELLES CHAUSSY COURCELLES SUR NIED

Etaient présents :

Monsieur Giambérini Luc (Maire de Courcelles Chaussy (Moselle))  
Monsieur Muller Fabrice, Maire de Courcelles sur Nied (Moselle),  
Monsieur Petiot Pascal, Maire de Courcelles sur Voire (Aube)  
Monsieur Adet Philippe, Maire de Courcelles de Touraine (Indre et Loire),  
Monsieur Grélot Patrick, Conseiller départemental de Moselle  
Monsieur Flabot Dominique, Président de l'association

Monsieur et Madame Larisch Jean-Paul et Anne  
Monsieur et Madame Gori Jean-Marie et Anne-Marie  
Monsieur et Madame Mantelet Gabriel et Christiane  
Monsieur et Madame Larcher Jean-Claude et Annie  
Monsieur et Madame Thion Denis et Blandine  
Monsieur et Madame Reiser Armelle  
Monsieur Grebil Alain  
Madame le Sech Monique  
Madame Adet Maryse  
Madame Petiot Florence  
Madame Flabot Nadège  
Monsieur Bernez Guillaume  
Madame Barthel Christelle  
Madame Santoni Sylvie  
Monsieur Freudl Bruno

S'étaient excusés :

Monsieur et Madame Ronseaux Denis et Annie  
Monsieur et Madame Ménage Jean-Noël et Brigitte  
Monsieur Dahlem Patrick,  
Monsieur Gali Michel

Un grand merci à l'équipe qui a travaillé sur le programme de fête à Courcelles Chaussy et Courcelles sur Nied pendant tout ce week-end de rencontre et d'amitié.

**Rapport moral du Président:**

C'est la 25ème année que les Courcelles de France existent, mais c'est seulement la 22ème assemblée générale qui nous réunit.

Les liens qui nous unissent sont toujours présents et toujours aussi assidus.

Ce ne sont pas que des relations associatives qui nous réunissent mais des amis que nous prenons plaisir à voir, à entendre, à lire et à recevoir. Merci à chacun d'entretenir, d'alimenter et de poursuivre ces actions.

Pour les communes, ce n'est pas la même chose : la plupart d'entre-elles continuent de payer leur cotisation annuelle mais les liens humains ne sont plus aussi présents et peu des absents ne se sont excusés de leur absence physique ou n'ont pas désigné quelqu'un pour les représenter.

### **Rapport financier du trésorier :**

Depuis la dernière assemblée, les comptes à la banque postales ont été fermés. Un nouveau compte a été ouvert au crédit agricole. Ceci nous permet de bénéficier de la gestion dématérialisée de nos comptes. Grâce à cette opération, nous allons pouvoir réduire de façon importante les frais bancaires.

Pour la période du 1er août 2023 au 31 août 2024

Dépenses : 1268,74 €

Recettes : 2291,96 €

Ce qui donne un excédent de 1023,22 € qui s'ajoutent aux 8620,95 € de 2023.

Actuellement les liquidités sont réparties de la façon suivante :

Compte chèques : 2092,17 €

Parts sociales : 52 €

Livret A 7500 €

Soit un total de 9644,17 €

### **Elections :**

Le bureau a été reconduit dans ses fonctions, à l'unanimité, pour une nouvelle année, à savoir :

#### Président :

Monsieur Dominique Flabot

#### Vice-présidents :

Monsieur Adet Philippe, Maire de Courcelles de Touraine (Indre et Loire),

Monsieur Michel Jean, Maire de Courcelles Sapicourt (Marne)

Monsieur Muller Fabrice, Maire de Courcelles sur Nied (Moselle),

Monsieur Petiot Pascal, Maire de Courcelles sur Voire (Aube)

#### Trésorier :

Monsieur Luc Giamberini

#### Secrétaire :

Monsieur Fabrice Muller

### **Projets 2024-2025**

Site internet : Accord pour le renouvellement du référencement et de l'hébergement du site internet.

Merci à Patrick Dahlem pour son travail sur le site internet.

Pour rappel son adresse internet est : <https://www.courcellesdefrance.fr/>

Une autre piste possible serait de lister les intérêts touristiques de nos communes courcelloises, de publier les hébergements que l'on y trouve, et les aires de camping car. Ce pourrait être un lien vers l'organisme qui gère le tourisme sur votre secteur.

Sur le site internet, il y a un onglet avec les produits du terroir et les recettes locales. Il faudrait l'enrichir. Les producteurs locaux sont les forces vives de nos territoires.

Un projet de prochaine assemblée générale est évoqué par Courcelles sur Voire le 30 et 31 août 2025. Ce projet sera étudié et l'information définitive vous sera apportée dès qu'elle sera connue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.